|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 10** | **Document C17/41-F** |
| **8 mai 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| VÉRIFICATION EXTÉRIEURE DES COMPTES DE L'UNION – ITU TELECOM WORLD 2016 |

|  |
| --- |
| RésuméLe rapport du Vérificateur extérieur des comptes porte sur les comptes de l'Exposition ITU Telecom World 2016.Suite à donnerLe Conseil est invité à examiner le rapport du Vérificateur extérieur des comptes pour l'exercice 2016 et à **approuver** les comptes tels qu'ils ont été vérifiés.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*Article 28 et mandat additionnel du* [*Règlement financier (Edition de 2010)*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/gen/S-GEN-REG_RGTFIN-2010-U4-PDF-F.pdf) |



Corte dei conti

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTÉRIEUR

Vérification des comptes de l'Exposition
ITU TELECOM WORLD 2016

5 mai 2017

**TABLE DES MATIÈRES**

 Page

[RÉSUMÉ DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES 5](#_Toc482785803)

[Cadre juridique et objet de la vérification 5](#_Toc482785804)

[Remerciements 6](#_Toc482785805)

[CADRE GÉNÉRAL ET CHIFFRES CLÉS 7](#_Toc482785806)

[Fonds de roulement des Expositions 7](#_Toc482785807)

[Calendrier des activités à entreprendre 8](#_Toc482785808)

[Rapport sur la manifestation établissant un lien entre les objectifs généraux énoncés
dans la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) et les indicateurs fondamentaux
de performance ainsi que les résultats 9](#_Toc482785809)

[Procédure d'appel d'offres 9](#_Toc482785810)

[Comparaison entre le budget et les résultats réels 9](#_Toc482785811)

[PRODUITS 9](#_Toc482785812)

[Cadre général 9](#_Toc482785813)

[Sponsors 10](#_Toc482785814)

[Salles de réunion 11](#_Toc482785815)

[Espace brut 12](#_Toc482785816)

[Solutions clés en main 12](#_Toc482785817)

[Forum 12](#_Toc482785818)

[Programme de contacts en réseau 13](#_Toc482785819)

[Activités de célébration 13](#_Toc482785820)

[Parrainage de remise de prix et dîner de gala 14](#_Toc482785821)

[Valeur des transactions échangées 14](#_Toc482785822)

[Produits non versés 15](#_Toc482785823)

[CHARGES 15](#_Toc482785824)

[Charges de base 15](#_Toc482785825)

[Charges directes 16](#_Toc482785828)

[Services médias pour Telecom 17](#_Toc482785829)

[INDICATEURS IFP ET ENQUÊTE POST-MANIFESTATION 17](#_Toc482785830)

[Question liée à l'âge des participants 17](#_Toc482785831)

[Questions de parité femmes/hommes 18](#_Toc482785832)

[Manque d'attrait des déjeuners/dîners 18](#_Toc482785833)

[Dimension mondiale 19](#_Toc482785834)

[SUIVI DE NOS RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS 19](#_Toc482785835)

# RÉSUMÉ DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES

1 Aux termes du point 6 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "la vérification des comptes des activités d'ITU Telecom doit être assurée par le Vérificateur extérieur des comptes de l'Union".

2 Le présent rapport porte sur le résultat de nos vérifications du compte de pertes et profits de la manifestation ITU Telecom World 2016, organisée à Bangkok (14-17 novembre 2016). Cet examen ne doit pas être considéré comme un audit des états financiers établis selon les normes comptables pour le secteur public international (normes IPSAS), à l'issue duquel nous délivrons une opinion d'audit. Il vise uniquement à informer le Conseil de l'UIT que les opérations relatives à cette manifestation ont été correctement comptabilisées.

3 La vérification des comptes d'ITU Telecom World 2016 a révélé que les comptes présentés sont exacts et que les écritures liées à cette manifestation ont été correctement imputées.

4 Cette manifestation a été organisée et gérée conformément aux dispositions de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, qui dispose, conformément au point 4 du *décide*,ce qui suit: "*chaque manifestation ITU Telecom devra être financièrement viable et ne pas avoir d'incidence négative sur le budget de l'UIT sur la base du système d'imputation des coûts existant, comme l'a établi le Conseil*".

5 Au 31 décembre 2016, le résultat de la manifestation ITU Telecom World 2016 était positif et s'élevait à 927 193,72 CHF, comme indiqué au paragraphe 21, soit un montant nettement supérieur aux prévisions budgétaires de 165 000 CHF.

Cadre juridique et objet de la vérification

6 L'Article 19 du Règlement financier et des Règles financières de l'UIT précise les règles applicables aux Expositions et Forums mondiaux et régionaux des télécommunications et manifestations similaires organisés par l'Union. Des caractéristiques particulières sont également mises en évidence au paragraphe 4 de la Résolution 11 […] et dans les Procédures et règles financières de TELECOM, qui sont entrées en vigueur le 13 mars 1998 et […] ont été modifiées par la suite.

7 La Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) comprend des instructions à l'intention du Secrétaire général, qui ont également été dûment prises en considération dans le cadre de la présente vérification.

8 Les vérifications qui font l'objet du présent rapport portent sur les comptes d'ITU Telecom World 2016 pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016. Ces comptes présentent les charges et les produits relatifs à cette manifestation et fournissent d'autres informations destinées au Conseil de l'UIT. Ils ne doivent cependant pas être considérés comme des états financiers établis selon les normes IPSAS, même si l'UIT applique ces normes depuis le 1er janvier 2010.

9 Suite au passage aux normes IPSAS, les comptes des manifestations ITU Telecom World sont désormais bouclés au plus tard à la fin de l'exercice comptable durant lequel l'exposition a lieu, afin de respecter le principe du fait générateur. C'est pourquoi les comptes d'ITU Telecom World 2016 ont été bouclés au 31 décembre 2016.

10 Le présent rapport de vérification des comptes n'est pas assorti d'une opinion d'audit, car seuls les états financiers consolidés de l'Union font l'objet d'une telle opinion.

11 Nos vérifications ont été effectuées selon les principes fondamentaux énoncés dans les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) publiées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), et en conformité avec le mandat additionnel faisant partie intégrante du Règlement financier de l'Union.

12 Nous avons organisé nos travaux en fonction de notre stratégie de vérification, de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'erreurs graves.

13 Nous n'avons pas effectué d'audit sur place, mais avons recueilli des éléments de preuve à partir de la documentation que nous ont transmis la direction et d'autres sources indépendantes (communiqués de presse, images numériques et vidéos par exemple). Nous connaissions déjà suffisamment bien le lieu, étant donné que nous nous étions rendus précédemment à Bangkok à l'occasion d'ITU Telecom World 2013.

14 Afin d'évaluer la conformité aux règles, résolutions, recommandations et bonnes pratiques, nous avons également recueilli des données relatives aux participants, dont il était fait mention dans l'analyse présentée par la direction d'ITU Telecom.

15 Pour procéder à notre évaluation, nous avons non seulement examiné les résultats financiers, mais aussi les indicateurs fondamentaux de performance (IFP) pertinents.

16 Nous avons contrôlé que le compte de pertes et profits relatif à la manifestation ITU Telecom World 2016, arrêté au 31 décembre 2016, concordait avec les comptes qui nous ont été présentés, en vérifiant par sondage que l'imputation des écritures concernant la manifestation était correcte. Les vérifications ont porté sur la tenue de la comptabilité, les produits et les charges ainsi que les résultats connexes.

17 Au cours de la vérification, nous avons consulté les fonctionnaires responsables pour examiner et résoudre tous les problèmes qui se sont posés; nous avons contrôlé par sondage un certain nombre d'opérations et de documents pertinents et […] avons obtenu des éléments de preuve fiables et suffisants concernant les comptes d'ITU Telecom World 2016.

18 Le 20 avril 2017, nous avons présenté notre projet de rapport de vérification des comptes au Département de la gestion des ressources financières et au secrétariat d'ITU Telecom. Dans ce rapport, nous indiquons les domaines devant faire l'objet d'améliorations, et formulons des recommandations et propositions à l'attention du Conseil, conformément à l'Article 19 du Règlement financier et règles financières de l'UIT.

19 Nous avons été informés du fait qu'aucun recours ou procès n'a été formellement intenté contre l'Union dans le cadre d'ITU Telecom World 2016, et aucun cas de fraude ou de présomption de fraude ne nous a été signalé.

Remerciements

20 Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les fonctionnaires de l'UIT que nous avons sollicités pour obtenir des renseignements et des documents et qui ont collaboré avec nous en toute transparence.

#

# CADRE GÉNÉRAL ET CHIFFRES CLÉS

21 Le montant total des charges et des produits inscrits au budget est résumé dans le tableau ci-après:

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ITU Telecom World 2016 | Budget (9/5/2016) | Montants effectifs | Ecart entre les montants effectifs et le budget initial (%) |
| Produits  | 9 147 500,00 | 8 847 389,64 | −3,28 |
| Charges | 8 982 500,00 | 7 920 195,92 | −11,83 |
|  *Charges directes* | *3 931 500,00* | *2 930 575,43* | *−25,46* |
|  *Charges de base* | *5 051 000,00* | *4 989 620,49* | *−1,22* |
| **Résultat net** | **165 000,00** | **927 193,72** | +461,93 |

(CHF)

22 Nous présenterons dans les paragraphes qui suivent nos observations sur l'écart entre les montants effectifs et les montants inscrits au budget initial. Aucun budget révisé n'a été adopté.

Fonds de roulement des Expositions

23 Comme le stipule le paragraphe 4 de l'Article 19 du Règlement financier de l'UIT, "tout excédent de produits ou de charges résultant d'expositions mondiales ou régionales est transféré dans un Fonds de roulement des expositions" (EWCF).

24 Le résultat positif enregistré par la manifestation ITU Telecom World 2016 a fait augmenter le solde du Fonds de roulement des expositions, qui s'établissait à 10,1 millions CHF au 31 décembre 2016, soit le niveau le plus élevé en six ans.

25 Le solde du Fonds de roulement des expositions pour les six dernières années est présenté ci-dessous:

(en milliers CHF)

26 En conséquence, le Fonds de roulement des expositions est aujourd'hui, suffisamment doté pour financer l'organisation d'une manifestation, même si des montants importants sont transférés dans le Fonds pour le développement des TIC.

27 Etant donné que la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) fait état de la nécessité, au point 5 du *décide*,de veiller à ce que "les manifestations ITU Telecom dégagent un excédent de recettes" (point 5. 4,Rés. 11), mais également "du principe de la rotation entre les régions, et entre les Etats Membres au sein des régions dans la mesure possible" (point 5.5, Rés. 11), il faut envisager de trouver un équilibre entre ces deux éléments.

28 En outre, en vertu de la Résolution 11, le Secrétaire général est chargé "d'examiner les mesures propres à permettre aux Etats Membres qui en ont la capacité et la volonté, en particulier aux pays en développement, d'accueillir et d'organiser des manifestations ITU TELECOM".

29 Nous avons également noté que, aux termes du point 4 du *décide* de la Résolution 11, "chaque manifestation ITU Telecom devra être financièrement viable et ne pas avoir d'incidence négative sur le budget de l'UIT sur la base du système d'imputation des coûts existant, comme l'a établi le Conseil". A cet égard, étant donné que le solde du Fonds de roulement des expositions est suffisant et compte tenu du principe de la rotation, on pourra envisager la possibilité d'organiser dans un pays en développement des manifestations ITU Telecom qui ne débouchent pas nécessairement sur un résultat positif.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 130 Nous proposons d'envisager, compte tenu du montant actuel du Fonds de roulement des expositions, de nouveaux scénarios prévoyant un plus strict respect du principe de la rotation pour le choix du lieu des manifestations (voir le point 5.5 de la Résolution 11). |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire généralTous les Etats Membres de l'UIT sont invités à soumettre leur candidature en vue d'accueillir ITU Telecom et à présenter une proposition conforme aux obligations incombant au pays hôte qui sont décrites dans le modèle d'accord de pays hôte, tel qu'approuvé par le Conseil à sa session de 2016. Lors de la procédure d'évaluation et de sélection, le principe de la rotation continuera d'être l'un des principaux éléments à prendre en considération. |

Calendrier des activités à entreprendre

31 Aux termes de l'Article 1, section X du Manuel des règles et procédures financières de TELECOM, "les budgets de chaque manifestation, Forum ou autre manifestation TELECOM doivent être établis, approuvés et signés par le Secrétaire général au plus tard six mois avant la date d'ouverture dudit événement". Le budget d'ITU Telecom World 2016 a été approuvé le 9 mai 2016, conformément au délai de six mois prévu avant l'ouverture de la manifestation (14 novembre 2016).

32 L'accord de pays hôte entre le Gouvernement de la Thaïlande et l'UIT a été signé officiellement le 16 mai 2016. Cependant, le document a été approuvé par le gouvernement du pays hôte à une date antérieure, le 26 avril 2016, ce qui a permis à l'UIT de disposer de toutes les données nécessaires lors de l'élaboration et de l'approbation du budget. En conséquence, il n'a pas été nécessaire de réviser le budget.

33 Dans l'Annexe de cet accord de pays hôte, les parties ont défini les modalités techniques et le niveau de service des obligations incombant au pays hôte au titre de l'Accord principal.

Rapport sur la manifestation établissant un lien entre les objectifs généraux énoncés dans la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) et les indicateurs fondamentaux de performance ainsi que les résultats

34 Conformément au point 2 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "le Secrétaire général est pleinement responsable des activités d'ITU Telecom World (y compris de leur planification, de leur organisation et de leur financement)".

35 Nous avons analysé les différentes phases du processus et avons examiné, en ce qui concerne l'établissement de rapports, les documents pertinents qui fournissent au Secrétaire général une analyse des résultats – avec des liens et des comparaisons entre les indicateurs fondamentaux de performance et les résultats, dans le cadre des objectifs généraux énoncés dans la Résolution 11 – et la rentabilité de la manifestation.

36 Nous avons obtenu auprès de la direction d'ITU Telecom l'"analyse de l'événement", qui a été internalisée, et ce document nous a été dûment présenté et expliqué le 12 avril 2016.

37 Nous prenons acte des efforts entrepris pour améliorer les indicateurs fondamentaux de performance (IFP) et pour les utiliser afin de guider la conception et le déroulement des manifestations ITU Telecom World.

Procédure d'appel d'offres

38 En outre, aux termes du point 5 du *décide* de la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, "l'Union, dans sa procédure de sélection du lieu des manifestations ITU Telecom, doit assurer une procédure d'appel d'offres ouverte et transparente".

39 Le 24 février 2015, une Lettre circulaire officielle de l'UIT a été envoyée aux Etats Membres de l'Union pour les inviter à soumettre une offre pour accueillir ITU Telecom World 2016. La date limite de soumission des offres était fixée au 15 juin 2015.

40 Nous avons été informés que des contacts avaient été pris avec plusieurs pays désireux d'accueillir la manifestation, mais qu'une seule offre officielle avait finalement été reçue.

41 Bien que la procédure d'appel d'offres ait été lancée à un stade précoce, les négociations menées pour arrêter définitivement les conditions de la proposition du pays hôte ont été plus longues que prévu, ce qui n'a pas permis d'annoncer de fait la tenue de la manifestation de 2016 pendant la manifestation de 2015. Nous avons déjà présenté une suggestion sur cette question dans notre rapport de l'année dernière sur ITU World Telecom (voir la proposition N° 5/2015).

Comparaison entre le budget et les résultats réels

42 […] Aucune révision du budget n'a été adoptée. […] Cependant, nous avons constaté qu'il existait un écart important entre les montants inscrits au budget et les montants effectifs, tant en ce qui concerne la ventilation que le montant total. Nous présenterons ci-après quelques exemples concernant les produits et les charges.

# PRODUITS

Cadre général

43 Les produits, qui ont atteint un total de 8,8 millions CHF, ont été inférieurs au montant inscrit au budget (9,1 millions CHF). Toutefois, ils ont été globalement supérieurs aux produits des manifestations précédentes (7,3 millions CHF).

44 S'agissant de la composition des produits, la tendance a été marquée, ces cinq dernières années, par le rôle de plus en plus important que jouent les pays hôtes (HC), puisque la part de leur contribution par rapport au total des produits est passée de 23% en 2012 à 42% en 2015.

45 La contribution forfaitaire versée par le pays hôte pour ITU Telecom World 2016 (3,5 millions CHF), est la même que celle versée pour ITU Telecom World 2013. Cependant, la somme forfaitaire pour ITU Telecom World 2016 englobait déjà la contribution relative à l'hébergement, aux indemnités journalières de subsistance, aux billets d'avion et à l'indemnité pour faux frais des fonctionnaires de l'UIT voyageant à destination de Bangkok pour des missions avant la manifestation et pour la manifestation proprement dite ainsi qu'au transport du matériel de l'UIT pour la manifestation. Pour ITU Telecom World 2013, en plus de la somme forfaitaire de 3,5 millions CHF, le pays hôte avait également versé une contribution financière pour les frais de voyage du personnel de l'UIT, d'un montant de 454 276,70 CHF. En principe, le pays hôte fournit des services audiovisuels en nature. Cependant, pour ITU Telecom world 2016, le pays hôte a préféré économiser ses propres frais généraux d'organisation en mettant à la disposition de l'UIT les fonds additionnels (600 000 CHF) nécessaires à l'acquisition et à la gestion directes de ces services. En conséquence, la valeur de la contribution fournie par le pays hôte pour l'ITU Telecom World 2016 a été inférieure à la contribution qu'il avait apportée pour ITU Telecom World 2013.

46 A l'avenir, les pays qui ne sont pas nécessairement en mesure d'apporter une contribution financière aussi importante que lors des manifestations précédentes pourront être pris en considération en vue de la tenue de manifestations ITU Telecom, conformément à la Résolution 11 (Rév. Busan, 2014) et comme indiqué au § 28 ci-dessus.

Sponsors

47 Les produits générés par les parrainages, à l'exclusion de la contribution du pays hôte, qui devaient s'établir à 1 030 000 CHF, se sont chiffrés à 1 183 000 CHF. Ce montant représente une nette augmentation par rapport à la valeur de l'année précédente (2015) (883 000 CHF) et infirme la tendance à la baisse observée ces cinq dernières années, durant lesquelles les produits étaient tombés de 2 654 000 CHF en 2011 au montant précité de 883 000 CHF en 2015.

48 Nous avons constaté un renouvellement considérable des bailleurs de fonds et des sponsors, soucieux d'une quantité d'une qualité accrue, et l'apparition de nouveaux bailleurs de fonds.

*Droits d'admission*

49 Les produits tirés de la vente de billets d'entrée (avec accès au Forum et à l'Exposition tout au long de la manifestation) ont largement atteint (198 000 CHF) l'objectif (197 500 CHF), qui était plus réaliste que celui fixé pour l'édition précédente (401 000 CHF).

50 Les produits tirés des droits d'admission à l'Exposition se sont élevés à 380 000 CHF, en hausse par rapport au montant inscrit au budget (250 000 CHF).

51 Il convient de noter que les recettes d'un million CHF en 2011 et 2012 tirées des billets d'entrée au Forum ont poursuivi leur baisse, puisqu'elles sont tombées à environ 200 000 CHF à l'heure actuelle.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 252 Bien que les valeurs réelles soient pour l'essentiel conformes au budget, nous avons constaté une nette tendance à la baisse des produits tirés des droits d'admission. En conséquence, nous suggérons d'étudier d'autres mesures, par exemple l'accroissement du nombre de participants payants à la manifestation. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Les efforts se poursuivront en vue de faire largement connaître la manifestation et d'encourager l'achat de billets d'entrée pour le Forum et l'Exposition, en veillant à ce que le programme du Forum soit attrayant et adapté et en procédant à un examen périodique des options et des tarifs pour les billets d'entrée, pour qu'ils soient alignés sur les prix pratiqués sur le marché local. A titre d'exemple, pour ITU Telecom World 2017, le billet d'entrée pour 1 jour de Forum a été réintroduit, et un nouveau billet d'entrée catégorie dirigeant sera proposé, afin d'offrir la possibilité de nouer un réseau de relations avec des hautes personnalités. |

Salles de réunion

53 Nous reconnaissons que, suite à notre rapport de l'an dernier (Suggestion N° 5/2015), des prévisions budgétaires raisonnables ont été faites pour les recettes tirées de la location de salles de réunion (43 000 CHF) et que le montant effectif (68 000 CHF) est supérieur à l'objectif.

54 Un poste "Location de centre d'affaires", non inscrit au budget, fait apparaître des charges effectives de 3 554 CHF, alors qu'il n'y a pas de charges effectives pour l'aménagement des salles de réunion, dont le montant inscrit au budget s'élevait à 3 000 CHF.

|  |
| --- |
| Recommandation N° 155 Etant donné qu'une comparaison claire et fiable entre les produits et les charges correspondant à chaque produit est toujours nécessaire, en termes de montants inscrits au budget et de montants effectifs, nous **recommandons** que les "frais de location de salles de réunion/d'installation" soient indiqués comme objet de dépenses lors de l'établissement des budgets futurs, en cas de doute quant à la question de savoir s'il y aura construction/aménagement ou location d'un centre d'affaires. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Pour ITU Telecom World 2017, étant donné qu'aucun centre d'affaires ne peut être loué sur le lieu de la manifestation, le poste budgétaire est le suivant "Construction/aménagement de salles de réunion". Toutefois, pour les manifestations futures, s'il est possible soit de louer un centre d'affaires, soit de construire/d'aménager une salle de réunion, les "frais de location/d'installation de salles de réunion" seront utilisés comme objet de dépenses. |

Espace brut

56 Les données relatives à la vente de **surfaces brutes** font apparaître un résultat (1 494 975 CHF) légèrement inférieur à l'objectif (1 597 000 CHF), mais en augmentation par rapport aux résultats de l'année précédente (1 444 000 CHF). Plus de la moitié des recettes tirées de la location d'espaces bruts (831 500 CHF) proviennent des Pavillons nationaux: ces Pavillons étaient au nombre de 11, mais l'un d'eux a représenté près du quart des recettes de ce type.

Solutions clés en main

57 Le résultat pour le produit "**Solutions clés en main**" est nettement inférieur au montant inscrit au budget. Les recettes tirées des solutions clés en main ont fléchi, passant de 1 174 500 CHF (montant inscrit au budget) à 625 800 CHF (montant effectif) (majoré de 53 600 CHF à titre de pénalité pour annulation).

58 Ce résultat est indiqué en termes de surface louée; il s'explique par le fait que l'objectif de 1 440 m2 n'a pas été atteint, puisque la surface effectivement louée a été de 914 m2.

59 En revanche, les charges moins élevées (un tiers des prévisions) pour la construction et le montage de stands clés en main se sont traduites par une marge positive de 500 000 CHF.

60 Nous prenons note du fait que, pour la manifestation de 2016, une ligne budgétaire pour les coexposants a été dûment ajoutée (comme nous l'avions demandé dans notre Proposition 4/2015). Le montant effectif des produits a été égal au montant inscrit au budget (2 000 CHF).

Forum

61 Le montant effectif des produits provenant du Forum (1 347 100 CHF) est supérieur au montant inscrit au budget (1 107 500 CHF), en forte augmentation par rapport aux produits tirés du Forum en 2015 (474 000 CHF), et atteint le niveau des éditions précédentes (par exemple 1,125 million CHF en 2014).

62 Il ressort de la composition des produits tirés du Forum que 80% des produits proviennent des parrainages et des contributions et que 15% sont à mettre au compte des droits d'admission. Un montant résiduel de 5% est dû aux pénalités pour annulation de parrainage.

63 Il y a lieu de noter que parmi ces produits, un montant de 600 000 CHF est inscrit au budget à titre de contribution financière du pays hôte pour les services audiovisuels, qui sont normalement fournis en nature par ce dernier. Voir également le § 45.

64 La différence la plus notable est que les produits tirés des "sessions sponsorisées ou organisées conjointement" ont été supérieurs de 78% aux produits inscrits au budget, ce qui s'explique par le nombre plus élevé de sessions sponsorisées (10 au lieu de 5).

65 Les produits générés par les parrainages de pauses café ont été trois fois supérieurs au montant inscrit au budget (30 000 CHF au lieu de 10 000 CHF).

66 Les produits au titre des droits d'admission au Forum se sont élevés à 198 000 CHF, en légère hausse par rapport au montant inscrit au budget (197 000 CHF), ce qui représente une augmentation de 6% par rapport au montant des mêmes produits générés lors de la manifestation de 2015 (186 000 CHF).

67 La ventilation des types de billets d'entrée inscrits au budget et vendus fait apparaître les données suivantes:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Catégories* | *Nombre de billets inscrits au budget*  | *Nombre de billets vendus*  |
| Billets catégorie dirigeant | 10 | 18 |
| Forum plus | 65 | 73 |
| Forum | 87 | 66 |
| **TOTAL** | **162** | **157** |

68 La vente de billets catégorie dirigeant a été beaucoup plus fructueuse que prévu, alors que la vente de billets d'entrée simples donnant accès au Forum a été nettement inférieure à l'objectif.

69 Les données concernant le nombre de billets vendus pour le Forum doivent être comparées au volume de billets d'entrée gratuits, offerts dans le cadre d'accords avec des entités ayant contribué financièrement à la manifestation. Sur 324 billets d'entrée gratuits (offerts à 35 entités ayant contribué financièrement à la manifestation), 182 ont été effectivement utilisés (56%).

*Programme des dirigeants*

70 Etant donné que lors de la dernière édition de la manifestation, aucun produit effectif provenant du Programme des dirigeants n'avait été obtenu, nous avions demandé dans notre rapport précédent qu'il soit procédé à des ajustements importants.

71 Nous reconnaissons les efforts déployés par la direction ainsi que les résultats obtenus, puisque l'objectif a été atteint pour le Déjeuner des dirigeants (150 000 CHF) et qu'un nouveau produit (à savoir le Sommet des hautes personnalités) a permis de dégager de nouvelles recettes d'un montant de 100 000 CHF.

Programme de contacts en réseau

72 Des produits (+55%) et des charges (+313%) supérieurs aux montants inscrits au budget ont été comptabilisés pour ce Programme.

73 Un parrainage a été annulé et une pénalité de 40 000 CHF a été comptabilisée. Etant donné que cette pénalité n'avait toujours pas été réglée au 31 décembre 2016, une provision est comptabilisée au titre des charges de ce poste.

Activités de célébration

74 Aucun produit ni aucune charge n'ont été comptabilisés pour les activités de célébration.

75 Nous notons qu'il était prévu de créer une ligne budgétaire pour ce poste, au titre d'un parrainage pour le dîner, d'un montant de 90 000 CHF, et qu'aucune charge n'a été inscrite au budget, étant donné qu'il était prévu que le sponsor organise et paie le dîner.

Parrainage de remise de prix et dîner de gala

76 Des prix de l'entreprenariat récompensant des entreprises à l'origine d'initiatives ont été sponsorisés à hauteur d'un montant représentant le tiers du montant fixé.

77 Le parrainage du dîner de gala, qui était inscrit au budget, n'a pas trouvé preneur.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 378 Nous suggérons d'analyser plus avant les raisons pour lesquelles le parrainage du dîner de gala qu'il était prévu d'organiser pour la remise des prix n'a suscité l'intérêt d'aucun sponsor. Voir également la Suggestion 8. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Dans un souci de programmation optimale des activités liées aux manifestations, la cérémonie de remise des prix pour 2016 a été déplacée l'après-midi du dernier jour de la manifestation et suivie par la réception d'adieu à la manifestation organisée par le pays hôte. En conséquence, le dîner de gala qui devait être organisé pour la remise des Prix a été annulé. Aucun parrainage du dîner de gala pour la remise des Prix n'est donc prévu pour 2017 et d'autres pistes sont actuellement testées et analysées pour la création de recettes associées à la remise des prix. |

Valeur des transactions échangées

79 La valeur des transactions échangées inscrite au budget était de 1 million CHF, alors que le montant réel a été légèrement supérieur (1,013 million CHF).

80 Bon nombre de services ont été offerts par la contrepartie sur une période de plusieurs mois, pendant laquelle le taux de change a varié, comme indiqué ci-dessous, dans le cas du taux de change THB-CHF:

Variation du taux de change THB-CHF



81 Conformément à notre recommandation, le taux de change au moment de la fourniture du service, aux termes des accords portant sur des échanges de services, a été appliqué. La moyenne des taux de change a été utilisée au cas où un type de services serait fourni à des moments différents.

82 Nous prenons acte des efforts entrepris et des améliorations apportées pour mieux contrôler les services réellement fournis par les partenaires des échanges de services.

Produits non versés

83 Au 31 décembre 2016, neuf (9) débiteurs étaient comptabilisés, pour un montant facturé en souffrance de 206 700 CHF. Quatre d'entre eux ont réglé leur facture après le 31 décembre 2016, de sorte qu'un montant de 92 400 CHF a été provisionné pour les factures non payées.

84 Une valeur de 23 100 CHF, correspondant aux services non fournis, en partie ou en totalité, par les partenaires des échanges de services, a été inscrite dans les comptes. Nous avons obtenu une explication plus détaillée de l'inscription de cette valeur dans le cadre de nos vérifications.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 485 Nous suggérons de prendre note des partenaires qui semblent moins fiables pour l'échange de prestations de services, et d'envisager de les exclure des manifestations futures pour ce même motif. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Cette recommandation est déjà prise en compte pour 2017, puisqu'on a inclus dans les accords portant sur des échanges de services un article stipulant que l'UIT se réserve le droit de ne conclure aucun accord futur avec le partenaire d'un média, au cas où l'entité ne se conformerait pas à ses obligations à l'égard de l'UIT. |

# CHARGES

Charges de base

Recouvrement des coûts

86 Un montant fixe de 1,5 million CHF au titre du recouvrement des coûts par l'UIT (qui fait partie des charges de base), représentant les traitements et autres rémunérations des fonctionnaires d'autres départements fournissant des services à ITU Telecom World 2016, a été indiqué au titre des charges dans le budget de la manifestation.

87 Comme nous l'avions déjà noté ces dernières années, le montant du recouvrement des coûts (charges de base) a été arrêté précédemment par le Secrétaire général. Une étude sur le degré suffisant de ce recouvrement des coûts a été menée et transmise pour observations au personnel d'ITU Telecom World en octobre 2014.

Secrétariat d'ITU Telecom

88 Conformément aux méthodes de travail actuelles, les coûts du secrétariat d'ITU Telecom sont imputés à chaque manifestation ITU Telecom en fonction du pourcentage de temps consacré par le personnel à la manifestation. Le coût réel afférent au secrétariat d'ITU Telecom (charges de base) qui a été imputé à ITU Telecom World 2016 s'élève à 3 489 600 CHF. Bien que ce montant soit légèrement inférieur au montant inscrit au budget, nous notons que les mêmes chiffres pour la manifestation précédente (ITU World Telecom 2015) ont représenté 85% du budget pour ce poste budgétaire.

Ces dépenses ont été calculées sur la base des informations transmises par la direction d'ITU Telecom concernant le temps de travail (en %) consacré par le personnel d'ITU Telecom à la manifestation en 2015 and 2016. Cependant, alors que pour la manifestation précédente, le pourcentage avait été estimé à 40% pour l'année précédant la manifestation et à 60% pour l'année de la manifestation, à partir d'ITU World Telecom 2016, les pourcentages ont été modifiés. Toutefois, pendant cette phase de transition, les comptes présentent une ventilation des charges de base du secrétariat d'ITU Telecom correspondant à **40%** pour 2015 et à **80%** pour 2016. L'UIT a fourni des renseignements additionnels indiquant que, si l'on avait appliqué les pourcentages 20%-80% en 2016, les coûts afférents au secrétariat d'ITU Telecom auraient diminué de 493 025,04 CHF.

89 Nous notons que ce calcul des charges de base ne prend pas en considération le temps de travail que le personnel d'ITU Telecom consacre occasionnellement à la fourniture d'autres services de l'UIT. C'est notamment pour cette raison que les charges de base ont été calculées sur la base du temps de travail estimé.

90 Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments sur la mesure dans laquelle la mise en oeuvre d'une méthode de comptabilisation du temps permettrait d'améliorer la fiabilité des chiffres correspondants. Cette amélioration doit alors être comparée au coût (en termes de temps et de ressources financières) de cette méthode. En outre, nous avons noté qu'un système de comptabilisation du temps a été supprimé il y a quelques années à la suite de la recommandation formulée par les Vérificateurs extérieurs précédents.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 591 Nous suggérons de suivre le temps de travail consacré par le personnel d'ITU Telecom à la manifestation ainsi qu'à d'autres activités de l'UIT, afin de mieux comprendre les services fournis à d'autres départements de l'Union. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Les efforts se poursuivront en vue de faire en sorte que l'on conserve une trace du temps de travail consacré par le personnel aux manifestations Telecom et à d'autres activités de l'UIT. |

Charges directes

92 Les charges directes, qui se sont chiffrées à 2 930 500 CHF, ont été inférieures au montant inscrit au budget (3 930 600 CHF). Le montant des charges afférentes au Forum, en particulier, a baissé de 43%. En outre, les charges afférentes aux Expositions ont été sensiblement inférieures au montant inscrit au budget, mais différentes considérations doivent être présentées à cet égard.

93 De fait, un écart plus important est observé en ce qui concerne les charges directes liées aux services fournis dont le volume a été inférieur aux prévisions. Celles-ci ne doivent pas être considérées comme des économies. Ainsi, la différence négative observée en ce qui concerne les charges relatives à la construction et au montage de solution clés en main (–66%) est strictement liée à la baisse des produits tirés de la location.

94 S'agissant des économies, nous constatons que certaines charges liées aux frais de voyage et à l'indemnité journalière de subsistance pour les fonctionnaires ont sensiblement diminué. Dans le cadre de nos vérifications, nous avons également obtenu à cet égard des éléments de preuve attestant que la coopération entre les bureaux de l'UIT s'était nettement améliorée.

Services médias pour Telecom

95 Les résultats obtenus pour ce poste font apparaître des économies en ce qui concerne les installations offertes par le pays hôte.

# INDICATEURS IFP ET ENQUÊTE POST-MANIFESTATION

96 Comme cela avait été le cas au cours des manifestations des années précédentes, un certain nombre d'analyses démographiques ont été effectuées pendant la manifestation et d'autres analyses, portant notamment sur la satisfaction des clients, ont été faites dans le cadre d'une enquête post-manifestation.

Question liée à l'âge des participants

97 Nous avons constaté qu'une attention croissante était accordée à la question de l'âge, en ce sens que l'on s'emploie tout particulièrement à organiser certaines activités spécialement destinées aux jeunes durant la manifestation

98 Pour ce qui est des intervenants, nous sommes conscients du fait qu'il est difficile de tenir compte à la fois de l'importance de l'intervenant et du jeune âge de cette personne.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 699 En conséquence, nous suggérons d'accorder de l'importance à la nécessité de faire participer activement des jeunes à la manifestation, compte tenu des perspectives de renouvellement générationnel qu'ouvre la place croissante des PME dans le secteur des télécommunications. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:ITU Telecom World poursuit la réforme engagée en 2015, pour devenir la tribune internationale qui propose des services aux PME du secteur des TIC. Le nombre de produits et services destinés spécialement aux PME continue en conséquence d'être développé et encouragé. En 2017, un Programme spécial pour les PME, qui proposera des rencontres entre les différentes entreprises et d'autres possibilités, viendra s'ajouter aux solutions à prix réduit offertes aux PME ainsi qu'au Programme de remise de prix. En outre, en collaboration avec les pays hôte, tout continuera d'être mis en oeuvre pour organiser et promouvoir, le dernier jour de la manifestation, des sessions destinées à des étudiants et à de jeunes entrepreneurs du pays considéré. Le succès de ces programmes et leurs incidences sur le profil d'âge des participants seront mesurés et évalués. |

Questions de parité femmes/hommes

100 La répartition hommes/femmes est satisfaisante pour ce qui est des participants (le rapport femmes-hommes est de 37/63, contre 25/75 en 2015, et est conforme à l'objectif fixé pour 2016), mais non pour ce qui est des intervenants (15/85).

|  |
| --- |
| Suggestion N° 7101 Nous suggérons d'intensifier les efforts en vue de parvenir à une composition plus équilibrée de chaque catégorie de participants, en particulier ceux qui ont une plus grande visibilité, comme les intervenants. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Nous redoublons d'efforts pour parvenir à une composition plus équilibrée des intervenants et d'autres catégories de participants, en accordant une attention toute particulière à la répartition hommes/femmes. |

Manque d'attrait des déjeuners/dîners

102 Les données recueillies à l'aide des indicateurs IFP confirment la tendance selon laquelle les rencontres entre professionnels ou les possibilités d'organiser des célébrations à l'occasion de déjeuners ou de dîners, ne suscitent qu'un intérêt limité. Il ressort des données relatives au déjeuner des dirigeants que 54 personnes étaient présentes à ce déjeuner, alors que l'objectif était de réunir 250 personnes (104 en 2014, 93 en 2015). A cela s'ajoute l'annulation du Dîner de gala. Autant d'éléments de preuve qui viennent confirmer cette tendance.

|  |
| --- |
| Suggestion N° 8103 Nous suggérons de revoir à la baisse les attentes en ce qui concerne la participation aux déjeuners et dîners organisés pour des participants de haut rang. |

|  |
| --- |
| Commentaires du Secrétaire général:Une attention accrue sera accordée à l'estimation de la participation aux déjeuners et aux dîners réservés à de hautes personnalités lors d'ITU Telecom World 2017 et, comme par le passé, les résultats continueront d'être suivis et évalués. Les statistiques montrent que les dates et les autres activités qui ont lieu en parallèle influent sensiblement sur la participation, de sorte qu'il sera tenu compte de ce facteur. |

Dimension mondiale

104 Les participants inscrits à la manifestation venaient de 128 pays, chiffre inférieur à l'objectif fixé (135 pays), mais supérieur à celui de 2015 (116).

105 La répartition des participants par région est déséquilibrée, puisque 87% des participants venaient de la région Asie-Pacifique, ce qui pourrait mettre à mal la dimension mondiale de la manifestation.

106 En outre, il convient de rappeler ici la Suggestion N° 1, présentée ci-dessus, selon laquelle pour parvenir à une meilleure réalisation de la dimension mondiale, il conviendrait d'assurer un meilleur roulement pour le choix du lieu des manifestations. Ce problème n'a toujours pas été résolu.

# SUIVI DE NOS RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

107 Nous avons suivi la mise en oeuvre des recommandations et suggestions formulées dans nos précédents rapports. On trouvera dans l'Annexe 1 les tableaux de suivi, qui comprennent les commentaires fournis par la direction de l'UIT et l'état d'avancement de la mise en oeuvre.

108 Les recommandations considérées comme "closes" cette année ne seront pas reprises dans le rapport de vérification des comptes de l'année prochaine, sauf si elles nécessitent un suivi annuel.

ANNEXE I – Suivi des observations présentées dans les rapports précédents

Recommandations

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Recommandation formulée par le Vérificateur Extérieur des comptes(Cour des comptes italienne) | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport du Vérificateur Extérieur des comptes | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des comptes italienne |
| **Rec. 1****2015** | **Valeur des transactions échangées dans d'autres devises** |  |  |  |
|  | Bien que les incidences des gains ou des pertes de change ne soient pas importantes pour cette manifestation, nous recommandons qu'il soit tenu compte du taux de change lors de la fourniture du service, conformément à l'accord portant sur des échanges de services, en cas de variations importantes et de périodes assez étendues, afin d'obtenir une image fidèle des résultats.  | Le taux de change au moment de la fourniture du service, conformément aux accords portant sur des échanges de services, sera appliqué dès 2016. La moyenne des taux de change sera utilisée au cas où un type de services serait fourni à des moments différents.  | Conformément aux accords portant sur des échanges de services, le taux de change en vigueur au moment de la fourniture du service a été appliqué en 2016. Il en sera de même lors des manifestations futures.  | Clos.  |
| **Rec. 2****2015** | **Définition d'une "promotion régulière"** |  |  |  |
|  | […] nous recommandons que le service devant être rendu par le partenaire au titre d'une "promotion régulière" soit indiqué de manière plus détaillée et de vérifier par la suite que cela a été fait, notamment en suivant le nombre de messages postés et l'utilisation du mot-dièse officiel.  | Les accords portant sur des échanges de services pour 2016 et les manifestations ultérieures indiqueront clairement la quantité et le volume de services devant être fournis à l'UIT. Les produits attendus feront l'objet d'un contrôle et d'un suivi.  | Les accords portant sur des échanges de services pour 2016 ont été révisés et indiquaient clairement la quantité et le volume de services devant être fournis à l'UIT. Il en sera de même pour les manifestations futures.  | Clos.  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Recommandation formulée par le Vérificateur Extérieur des comptes(Cour des comptes italienne) | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport du Vérificateur Extérieur des comptes | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des comptes italienne |
| **Rec. 3/2014** | **Baisse du nombre d'exposants et de participants** |  | **Avril 2016** |  |
|  | Nous recommandons à la direction de poursuivre les efforts déployés pour renforcer la présence des exposants ainsi que le nombre de participants. | A partir de 2015, ITU Telecom entrera dans une période de transition au cours de laquelle la manifestation se présentera comme une plate-forme internationale axée sur l'entreprenariat dans le secteur des TIC et les initiatives à l'appui des PME. Ce repositionnement permettra de toucher un nouveau public plus large, tout en continuant de répondre aux besoins des Etats Membres selon le mandat qui lui est confié. L'accent est mis davantage sur l'Exposition et sur son intérêt afin d'accroître le nombre de participants de manière significative. Des indicateurs fondamentaux de performance sont en cours d'élaboration afin de suivre les progrès accomplis à cet égard.  | Outre la priorité désormais accordée aux PME en vue de les associer à tous les aspects de la manifestation, les prix des produits pour 2015 ont été réduits toutes lignes de produits confondues. Les résultats pour 2015 font apparaître une nette augmentation du nombre d'exposants (41%), dont 40% représentaient une PME. L'UIT poursuivra ses efforts en vue de maintenir et de renforcer la participation. | Clos en tant que Recommandation.La question sera suivie lors des manifestations futures. |
| **Avril 2017**Le nombre d'exposants pour 2016 continue d'afficher une croissance globale positive, la part des exposants de la catégorie PME étant passée à 51%. |

Suggestions

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 1****2015** | **Programme des dirigeants** |  |  |  |
|  | Etant donné que certaines activités, telles que les parrainages du Programme des dirigeants, notamment le déjeuner, les dîners et l'espace "LeaderSpace" n'ont suscité l'intérêt d'aucun sponsor, nous suggérons que la direction procède à une analyse précise des raisons à l'origine de cette situation et tienne compte des résultats de cette analyse dans le processus de mise en oeuvre du budget. | Les coûts et avantages associés de ces parrainages pour 2016 ont déjà été soigneusement examinés et il a été procédé à des ajustements importants. Les intérêts des clients et les résultats finals feront l'objet d'un suivi, en vue d'une révision complémentaire, le cas échéant, à terme. | Les parrainages du Programme des dirigeants ont suscité de l'intérêt et ont permis de dégager des recettes en 2016, en ce qui concerne un déjeuner (inscrit au budget) et le Sommet proprement dit (non inscrit au budget à titre de mesure de précaution). En conséquence, les options de parrainage associées au Programme ont été élaborées plus avant pour 2017 et continueront de faire l'objet d'un suivi, moyennant les révisions qui pourraient être nécessaires lors de l'examen ultérieur du budget. | Clos. La question continuera d'être suivie et des mesures continueront d'être prises en fonction des besoins. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 2****2015** | **Tarif des droits d'admission** |  |  |  |
|  | En raison de la baisse des produits provenant de la vente de billets d'entrée et des résultats décevants du nombre de participants payants à la manifestation, nous suggérons que la direction mène les études nécessaires et examine plus avant le tarif des droits d'admission. | La pratique consistant à examiner minutieusement le tarif des droits d'admission pour chaque manifestation se poursuivra, compte tenu des facteurs susceptibles d'influer sur la détermination des prix (marché, réactions des clients, négociations avec le pays hôte, lieu de la manifestation, etc.). | A l'issue d'un examen approfondi du tarif des droits d'admission, pour 2016, le tarif des droits d'admission à l'Exposition a été réduit par rapport à 2015, ce qui a entraîné un accroissement de 52% des produits par rapport au budget et une augmentation de 80% du nombre de visiteurs payants par rapport à 2015. En 2016, les produits tirés des droits d'admission au Forum ont été supérieurs de 6% à ceux de 2015. Le tarif des droits d'admission sera constamment réexaminé pour chaque manifestation, compte tenu des facteurs susceptibles d'influer sur la détermination des prix (marché, réactions des clients, négociations avec le pays hôte, lieu de la manifestation, etc.). Parallèlement, on s'efforcera d'accroître les produits ainsi que le nombre de participants payants par rapport au budget et aux manifestations précédentes.  | Clos.  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 3****2015** | **Salles de réunion** |  |  |  |
|  | Nous suggérons qu'une hypothèse budgétaire raisonnable pour les salles de réunion soit prise en compte dans le prochain exercice budgétaire, compte tenu de l'expérience acquise en 2015. | Le volume des ventes estimées pour les salles de réunion a déjà été réduit dans les prévisions budgétaires pour 2016. | Le montant effectif des produits provenant des salles de réunion en 2016 a été supérieur de 58% au montant inscrit au budget et de 50% au montant effectif de ces produits en 2015. Cela s'explique également par le mécanisme privilégié mis en place sur le lieu de la manifestation, qui a permis à l'UIT de louer des salles de réunion à des tarifs plus élevés. Des recettes raisonnables seront également inscrites au budget pour les salles de réunion lors des manifestations futures. | Clos. |
| **Sugg. 4****2015** | **Coexposants** |  |  |  |
|  | Nous suggérons de consacrer un poste budgétaire pour les coexposants lors de la prochaine manifestation, s'il s'avère que ce poste constitue une source de recettes récurrentes. | Un montant estimatif des produits afférents aux droits acquittés par les coexposants a été prévu dans le budget 2016. | Des provisions pour les produits provenant de coexposants continueront d'être affectées dans les budgets des manifestations futures. | Clos. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 5****2015** | **Annonce préalable du lieu de la manifestation suivante** |  |  |  |
|  | Nous suggérons que tout soit mis en oeuvre pour que le lieu de la manifestation soit annoncé dans les meilleurs délais, afin que les activités de promotion de la manifestation puissent commencer à être entreprises et d'éviter de laisser passer des possibilités aussi intéressantes de lever des fonds. Si le lieu de la manifestation suivante n'est pas encore confirmé au moment de l'élaboration du budget, il ne conviendrait d'envisager aucune affectation de produits destinés uniquement au pays hôte qui accueillera la prochaine manifestation. | Un processus a été engagé en vue d'identifier le pays hôte de la manifestation de 2017 à un stade plus précoce que lors des années précédentes, afin de laisser suffisamment de temps pour planifier les activités de promotion lors de la manifestation de 2016. Cette planification à l'avance se poursuivra pour les manifestations futures. | L'invitation adressée aux Etats Membres pour qu'ils soumettent leur candidature en vue d'accueillir la manifestation ITU Telecom continue d'être envoyée à un stade beaucoup plus précoce, afin que le lieu puisse être annoncé longtemps avant la manifestation précédente. En outre, en décembre 2016, les Etats Membres ont été invités à soumettre des propositions en vue d'accueillir la manifestation en 2018 ou en 2019, afin que la tenue des deux manifestations puisse être annoncée à la mi-2017 et de tirer parti de la manifestation de 2017 pour entreprendre des activités de promotion. | Clos.  |
| **Sugg. 6****2015** | **Date de fourniture des services échangés** |  |  |  |
|  | Nous suggérons qu'une pratique améliorée fondée sur l'utilisation de formules dans le tableur soit adoptée et que les dates exactes de la fourniture de chaque service pour chaque accord portant sur des échanges de services soient indiquées. De plus, il conviendrait de calculer également la conversion du montant en francs suisses (CHF) pour chaque fourniture de services en utilisant les formules appropriées. | Des formules seront utilisées dans le tableur pour les accords portant sur des échanges de services dès 2016. La date de fourniture de chaque service conformément à l'accord portant sur des échanges de services sera indiquée. Il sera également procédé à la conversion du montant en francs suisses (CHF) pour chaque fourniture de services, au moyen des formules appropriées.  | Le tableur pour les accords portant sur des échanges de services en 2016 tient compte de la date de fourniture de chaque service et il a été procédé à la conversion en francs suisses (CHF) du montant de chaque service fourni à l'aide de formules appropriées. Cette pratique sera maintenue pour les manifestations futures. | Clos.  |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 7****2015** | **Application pour smartphones** |  |  |  |
|  | Compte tenu des possibilités intéressantes qu'offre cette plate-forme, nous suggérons d'intensifier les efforts en vue de la vente de parrainages pour l'application mobile. | Les avantages liés au parrainage de l'application mobile continueront d'être mis en avant de manière proactive. Il ressort des données que le nombre de participants qui utilisent l'application mobile augmente au fil des ans et qu'en conséquence, l'application devrait devenir plus attrayante pour les sponsors potentiels. | Etant donné que les avantages liés au parrainage de l'application mobile ont été mis en avant de manière proactive, l'application a été parrainée en 2016. Les efforts se poursuivront en vue de promouvoir les parrainages de l'application mobile ainsi que son utilisation par les participants pour les manifestations futures. | Clos.  |
| **Sugg. 8****2015** | **Kiosque pour l'enquête** |  |  |  |
|  | Nous suggérons d'améliorer l'utilisation de l'outil destiné à recueillir les évaluations à l'aide du kiosque pour l'enquête et de trouver un moyen d'encourager les participants au Forum à utiliser cet outil pour fournir leurs observations/une évaluation des sessions du Forum. | Les efforts se poursuivront en vue d'encourager les délégués au Forum à participer au kiosque pour l'enquête. | Il ressort de l'expérience acquise en 2016 que des problèmes subsistent pour faire en sorte qu'un nombre maximal de délégués au Forum participent au kiosque pour l'enquête. Ces problèmes s'expliquent en partie par le fait que le personnel local mis à disposition par le pays hôte n'a pas accordé l'attention nécessaire à cette question, ainsi que par le débit de l'accès WiFi sur le lieu de la manifestation. En conséquence, d'autres solutions plus efficaces visant à recueillir les observations concernant les sessions sont à l'étude pour 2017. | En cours. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 9****2015** | **Question relative à l'âge des participants** |  |  |  |
|  | Afin de souligner l'importance de la question de l'âge des participants, nous suggérons d'organiser une enquête démographique en vue de connaître l'âge des participants.  | Un projet avait été mis en place en 2015 afin de recueillir des données relatives à l'âge. Malheureusement, en raison de problèmes identifiés trop tardivement pour pouvoir être résolus, les données n'étaient pas fiables. Tous les efforts seront entrepris afin de remédier à cette situation en 2016, afin de présenter des données liées à l'âge dans le rapport établi après la manifestation. | Pour 2016, il a été demandé à tous les participants d'indiquer à quelle tranche d'âge ils appartenaient lors du processus d'inscription. Cette initiative continuera d'être prise et les données seront analysées à la fin de la manifestation. | Clos.  |
|  | Compte tenu du résultat de l'indicateur IFP correspondant, et du fait que l'objectif de la manifestation était d'associer les PME, nous suggérons d'intensifier les efforts pour favoriser une plus large participation de ces entreprises. | Nous espérons que le Programme de prix – entre autres initiatives – lancé en 2015 et actuellement perfectionné pour 2016 en tant que pilier stratégique de la manifestation, (parallèlement au Forum, à l'Exposition et à l'établissement de contacts en réseau), jouera un rôle essentiel en favorisant la participation des PME sur des stands indépendants ou dans des pavillons nationaux.  | La deuxième édition du Programme des Prix ITU Telecom World et sa promotion ont effectivement joué un rôle déterminant en favorisant la participation des PME. En 2016, le nombre de PME a été supérieur à celui de 2015. Les efforts se poursuivront en vue de promouvoir le Programme des Prix, qui constitue un élément très important des manifestations ITU Telecom World. | Clos.  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 4****2014** | **Prix et politique en matière de tarification** |  | **2016** |  |
|  | Compte tenu des résultats, nous proposons à la direction d'établir une politique raisonnable en matière de tarification afin de dégager davantage de recettes grâce aux billets d'entrée. | Dans la stratégie relative aux ventes pour 2015, la question des billets d'entrée a été traitée de diverses façons et l'UIT évaluera l'efficacité en appliquant les mesures ci-après: le tarif unitaire des billets de toutes les catégories a été fortement réduit pour accroître leur intérêt; le nombre de billets d'entrée donnant un accès gratuit au Forum fournis à titre d'avantages aux clients ayant loué une surface d'Exposition ou dans le cadre de parrainages a été réduit, avec l'espoir que cette mesure entraîne une augmentation des ventes; et une catégorie de billets à prix réduit a été créée pour augmenter le nombre de visiteurs de l'Exposition. | Malgré une diminution des prix des billets d'entrée en 2015, le nombre de billets vendus a été comparable à celui observé en 2014. Compte tenu de la réduction du tarif unitaire, cela a entraîné une nette diminution du montant total des produits provenant de la vente des billets d'entrée. Ces résultats montrent que le prix n'entre pas en ligne de compte lors de l'achat. L'UIT continuera de suivre de près les résultats obtenus à cet égard.  | Clos. Question prise en compte dans la Suggestion N° 2 – 2015 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 5****2014** | **Pavillons clés en main** |  | **Avril 2016** |  |
|  | Compte tenu de l'intérêt des solutions clés en main pour générer des recettes, nous proposons à la direction d'étudier la possibilité de proposer une gamme plus large encore de pavillons clés en main afin de mieux exploiter cette option.  | Le tarif appliqué en 2015 pour les solutions clés en main offre des avantages supérieurs à la location d'espace brut. Un nouveau produit clés en main à prix réduit a également été mis en place pour attirer les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes entreprises disposant d'un faible budget pour la participation à des manifestations. L'UIT continuera d'évaluer l'intérêt et le rapport coût-avantages de ces produits.  | L'UIT continuera d'offrir diverses solutions clés en main pour chaque manifestation et de suivre de près l'adoption de ces solutions et les réactions éventuelles des clients en vue d'améliorer cette ligne de produits. | Clos en tant que Suggestion. La question sera suivie lors des manifestations futures  |
| **Avril 2017**Un choix plus large de pavillons clés en main est offert en 2017, notamment un pavillon clé en main pour les PMA qui vise à permettre la participation de différents groupes cibles. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 6****2014** | **Charges stratégiques** |  | **Avril 2016** |  |
|  | Nous proposons à la direction de déterminer quel poste budgétaire lié aux charges est stratégique et, en conséquence, d'évaluer s'il serait approprié de réaliser des économies sur ces postes stratégiques. | Le montant effectif des charges encourues pour les bourses, y compris les prix remis dans le cadre du Concours pour jeunes innovateurs, est directement lié au nombre de candidatures remplissant les conditions requises. Néanmoins, l'UIT analysera toute possibilité d'économie sur ces postes et sur d'autres postes inscrits au budget qui pourraient être qualifiés de charges stratégiques, et évaluera attentivement l'incidence de ces économies sur les résultats de la manifestation. | Une évaluation est en cours et des mesures seront prises si nécessaire | Clos |
| **Avril 2017**Mis en oeuvre et suivi chaque année. |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 9****2014** | **Durée de la manifestation** |  | **Avril 2016** |  |
|  | Nous proposons à la direction de mener une étude sur la durée de la manifestation et sur la répartition des réunions et conférences principales tout au long de la manifestation, de sorte à entretenir l'attention des médias pendant une plus longue durée. | Des dispositions seront prises pour évaluer la durée optimale de la manifestation et la programmation des réunions et conférences principales afin d'entretenir l'intérêt des médias tout au long de la manifestation. En outre, des mesures supplémentaires seront prises pour planifier des conférences de presse et des annonces tout au long de la manifestation pour stimuler et entretenir l'intérêt des médias. | Depuis 2015, de nouvelles activités destinées à de nouveaux publics, par exemple le Programme de prix et la Journée de la prochaine génération, sont organisées le dernier jour de la manifestation, ce qui a attiré de nouveaux médias ainsi que d'autres catégories de participants tout au long de la manifestation ainsi que le dernier jour. Cette optimisation du programme de la manifestation durant les quatre jours de la manifestation sera effectuée chaque année. De plus, les médias sont tenus au courant chaque jour de toutes les activités menées grâce à la publication d'un calendrier journalier à l'intention des médias et de communications sur les "événements du lendemain" à l'intention de tous les participants.  | Clos. La question continuera d'être suivie.  |
| **Avril 2017**Il ressort des réactions reçues pendant les discussions avec les pays hôtes et les clients que la préférence est accordée à une manifestation d'une durée de quatre jours, cette durée étant considérée comme la norme dans le secteur pour une manifestation comportant une exposition (compte tenu du retour sur investissement lié à l'organisation d'un stand). La plus grande attention continue d'être accordée à la planification des activités sur une durée de quatre jours pour veiller à ce que la manifestation continue de susciter de l'intérêt. Les statistiques pour 2016 font apparaître que le taux de participation est le même les trois premiers jours, avec une légère baisse le quatrième jour, pendant lequel la Cérémonie de remise des prix capte toujours l'attention et touche un nouveau public désireux de connaître les programmes du pays hôte à l'intention des ressortissants. L'attention des médias, ce qui se conçoit sans peine, est la plus forte les deux premiers jours, encore que 25% des médias étaient toujours présents le dernier jour de la manifestation. Le taux de participation, les réactions des clients et la programmation continueront d'être suivis, analysés et traités en permanence. |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 7****2013** | **Rendre l'accueil des manifestations plus accessible financièrement pour les pays candidats** |  |  |  |
|  | Nous proposons de réfléchir à des scénarios permettant aux pays souhaitant accueillir la manifestation d'optimiser au maximum les investissements qu'ils pourraient réaliser en vue d'accueillir la manifestation ITU Telecom World, afin de mieux respecter les dispositions de la Résolution 11 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires. | Les pays hôtes se sont toujours félicités d'avoir accueilli la manifestation ITU Telecom. Nous poursuivrons nos efforts pour que l'accueil des manifestations ITU Telecom ait toujours plus de retombées positives pour les pays hôtes. | En **2015**, l'UIT a pris un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer les avantages offerts au pays hôte. Ces avantages sont les suivants 1) réduction des obligations générales et prise en compte rigoureuse des incidences sur le plan des coûts lors de la définition des spécifications applicables aux produits attendus du pays hôte; 2) élaboration d'un document sur les avantages pour le pays hôte; 3) participation du pays hôte à la préparation du Forum pour faire en sorte que les thèmes présentant de l'intérêt soient pris en compte, en particulier les contenus destinés aux ressortissants; et 4) possibilités offertes au pays hôte d'acquérir de la notoriété lors des manifestations ultérieures. | Clos.  |
| **2017**Des réactions positives continuent d'être reçues de la part des pays hôtes, qui entendent renforcer leur participation et organiser davantage d'initiatives et de programmes spécialement destinés à un public national. Il convient de noter que certaines administrations souhaitent accueillir à nouveau la manifestation. |
|  | Suggestion formulée par la Cour des Comptes italienne | Commentaires fournis par le Secrétaire général au moment de la publication du rapport | Etat de la situation indiqué par la direction de l'UIT | Etat des mesures prises par la direction selon l'évaluation de la Cour des Comptes italienne |
| **Sugg. 10**2013 | Affaiblissement éventuel de l'image de la manifestation ITU Telecom World |  |  |  |
|  | Nous sommes d'avis que la direction doit envisager de repenser la manifestation dans son ensemble et de réexaminer sa structure, afin de préserver ou de modifier l'image même de la manifestation.Etant donné que ces décisions relèvent de la Conférence de plénipotentiaires et sont portées à son attention, nous proposons à la direction de présenter une étude sur la question pour aider la Conférence de plénipotentiaires à prendre des décisions opportunes. | La restructuration d'ITU Telecom qui a débuté après la PP-10 s'est révélée être efficace, comme le confirment les résultats financiers et les différentes enquêtes menées. Nous poursuivrons nos efforts afin de mettre en avant les points forts d'ITU Telecom et de redonner à cette manifestation toute son importance. | La priorité accordée aux PME a été bien accueillie et les PME continueront d'être mises en avant en 2016. L'UIT continuera d'assurer un suivi en invitant toutes les parties prenantes à faire connaître leurs réactions par le biais d'enquêtes et de discussions avec les interlocuteurs présents sur place.Il ressort des résultats des enquêtes menées en 2016 auprès des participants que la priorité accordée aux PME est bien accueillie et plus de 66% des participants à l'enquête ont fait savoir que cette priorité était l'un des aspects qui était entré en ligne de compte dans leur décision de participer. Plus de 70% des participants à l'enquête considèrent la priorité accordée aux PME comme une initiative positive, tandis que plus de 50% d'entre eux souhaitent que cette initiative soit encore renforcée. | En cours.  |
|  |  |  | Des enquêtes continueront d'être menées pour évaluer le sentiment général de satisfaction à l'égard de la manifestation et recueillir les avis sur certains volets de la manifestation, afin que les résultats puissent être pris en compte dans les offres des manifestations futures, de façon que celles-ci soient adaptées. |  |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_